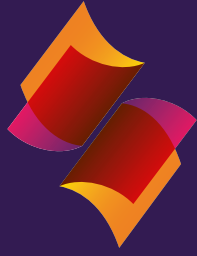


Fondation
**Jean.
Charles.
Bonenfant**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2023•2024

Les données présentées dans ce rapport font état, sauf indications contraires, des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Julien Calille
Krystal Mc Laughlin
Élise Pelletier

RÉVISION LINGUISTIQUE

Caroline Gagné

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Laurence Poulin

PHOTOGRAPHES

Martin Houde
Tania Lemieux
Émilie Nadeau
François Nadeau
Stagiaires 2023-2024

IMPRESSION

Équipe de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-96280-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-96281-6 (PDF)

Québec, le 5 novembre 2024

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Présidente de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Je me joins aux membres du conseil d'administration pour vous présenter le *Rapport d'activité 2023-2024 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant*.

En collaboration avec ses partenaires, la Fondation poursuit sa mission d'éducation à la démocratie à travers différents programmes et activités destinés aux jeunes du primaire à l'université. Cette année, ce sont plus de 4 000 jeunes qui ont pu approfondir leurs connaissances. Certains ont bénéficié de bourses d'excellence totalisant 162 700 \$ (120 000 \$ ont été versés en bourses aux stagiaires parlementaires).

La 45^e cohorte de stagiaires de la Fondation s'est familiarisée avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec. De plus, Lucie, Félix, Éléonore, Alexandrine et Florence ont visité les Pays-Bas, où il et elles ont eu le privilège de rencontrer des personnalités de différents milieux, comprenant ainsi mieux les mécanismes de consultation publique néerlandais tout en enrichissant leurs expériences professionnelles.

En septembre 2023, la Fondation, l'Assemblée nationale du Québec et Élections Québec ont renouvelé leurs engagements en lien avec le programme Vox populi : ta démocratie à l'école! En raison de l'importance d'initier les jeunes à la démocratie, et dans le but d'optimiser la portée du programme, Élections Québec s'est vu confier la responsabilité pleine et entière de Vox populi. De son côté, la Fondation s'est engagée à participer financièrement au programme en remettant annuellement un montant de 10 000 \$ pour les prix Vox populi. Enfin, l'Assemblée nationale et la Fondation se sont engagées à contribuer notamment à la promotion et au rayonnement du programme. Cette année, 296 écoles et un organisme ont bénéficié des services du programme.

La Fondation remercie ses fidèles partenaires sans qui elle ne pourrait mener à bien sa mission. En 2023-2024, la Fondation a reçu, entre autres, le soutien financier de l'Assemblée nationale du Québec, du Secrétariat à la jeunesse du Québec, de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, de Québecor, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de l'Association des banquiers canadiens, ainsi que de LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Alexandra Leconte

La secrétaire-trésorière
Alexandra Leconte

A black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with short, dark hair, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is plain white.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec, qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
<u>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	7
<u>PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES</u>	8
<u>VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!</u>	22
<u>SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE</u>	24
<u>BOURSES DE LA DÉMOCRATIE</u>	29
<u>RAPPORT DE LA DIRECTION</u>	31
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</u>	33
<u>ÉTATS FINANCIERS</u>	36

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser des connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **5 stages** de 10 mois aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **24 000 \$**.

Au cours de leur stage, les cinq personnes sélectionnées se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, **le programme jumelle tour à tour chaque stagiaire à une députée ou à un député du gouvernement et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du Programme de stages parlementaires de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

Le programme Vox populi propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves** qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école. La Fondation contribue à la promotion et au rayonnement du programme **Vox populi** et remet annuellement un montant total de 10 000 \$ aux écoles lauréates des prix Vox populi. Elle attribue également des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

De plus, les **Bourses de la démocratie** récompensent l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire qui, par un travail scolaire, promeuvent et soutiennent la démocratie québécoise ou la connaissance de ses institutions parlementaires.

Enfin, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteurs et auteurs d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus précisément, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale.

La Fondation salue l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne pourrait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2023-2024, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Secrétariat à la jeunesse du Québec
- Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Québecor
- Association des banquiers canadiens
- LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

M^{ME} NATHALIE ROY

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Vice-président

M. SYLVAIN LÉVESQUE

Vice-président de l'Assemblée nationale du Québec

Secrétaire-trésorière

M^{ME} ALEXANDRA LECONTE

Directrice de l'accueil et de la mission éducative de l'Assemblée nationale du Québec

Administratrices et administrateurs

M. RAYMOND BROUILLET (JUSQU'EN MARS 2024)

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M. KARIM CHAHINE

Étudiant au doctorat en histoire de la littérature, Université Laval

M^{ME} ANNIE GRAND-MOURCEL-BROSSEAU

Sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la jeunesse, ministère de la Culture et des Communications

M^{ME} NATACHA JEAN

Directrice des affaires publiques, Micro Logic

M^{ME} CHRISTINE LABRIE

Députée de Sherbrooke

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Stagiaire 2014-2015

M^{ME} CAROLE POIRIER (À PARTIR DE JUIN 2024)

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

M^{ME} ELISABETH PRASS

Députée de D'Arcy-McGee

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant 10 mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, les stagiaires découvrent, en observatrices et en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées par l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources.

Le stage comprend trois grands volets :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

STAGIAIRES 2023-2024

Photographe : Martin Houde



LUCIE ARBOUR

Originaire de la Gaspésie, Lucie est titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise dans le même domaine à l'Université Laval. Dans le cadre de son mémoire, elle a étudié l'action internationale des fondations philanthropiques états-uniennes dans le contexte de démocratisation de l'Europe centrale. Elle a reçu plusieurs distinctions pour l'excellence de son dossier scolaire et pour ses recherches, dont une bourse de maîtrise en recherche du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et une bourse du Programme de bourses d'études supérieures du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

En parallèle à ses études, Lucie a été tutrice, puis auxiliaire d'enseignement à l'Université Laval. Elle a également été guide-interprète dans divers lieux historiques et a participé à plusieurs initiatives de diffusion de l'histoire régionale gaspésienne, sujet qui lui tient particulièrement à cœur. De plus, elle s'est impliquée au sein de l'équipe d'animation de *3600 secondes d'histoire*, une émission de vulgarisation historique diffusée sur les ondes de CHYZ 94,3 FM, la radio étudiante de l'Université Laval.

Son expérience en tant qu'agente de recherche pour le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a nourri son intérêt pour l'univers politique québécois. Animée d'une grande curiosité intellectuelle, Lucie a saisi l'occasion unique de participer au programme de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour approfondir ses connaissances sur les rouages du système parlementaire.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Six personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant elle. Ces personnes représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire à la langue française, Élections Québec, Lobbyisme Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.



FÉLIX BHÉRIER-MAGNAN

Originaire de Montmagny, Félix est titulaire d'un baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en affaires publiques (concentration en gestion publique internationale).

Marqué par un cours sur la transition énergétique, Félix amorce ensuite un doctorat en science politique à l'Université Laval. Au cours de sa scolarité doctorale, il s'intéresse notamment aux relations entre la transition énergétique, la croissance et la prospérité. En parallèle, il occupe les fonctions d'auxiliaire d'enseignement et d'assistant de recherche. Son intérêt pour les enjeux environnementaux l'amène à obtenir une attestation de 2^e cycle en politiques et négociations climatiques internationales de l'Université de Sherbrooke et à participer à la 27^e Conférence des Parties (CdP-27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, aux négociations de la 15^e Conférence des Parties (CdP-15) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et au Sommet jeunesse pré-CdP-15. Membre du conseil d'administration d'Environnement Jeunesse (ENJEU) et du comité jeunesse du Lab22, Félix poursuit son engagement social et communautaire auprès d'organismes partageant ses valeurs sociales et environnementales.

Pour Félix, le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a représenté une occasion de mieux comprendre les coulisses du parlementarisme québécois et de vivre pleinement sa passion pour la vie politique. Son insatiable curiosité et sa vivacité d'esprit lui ont été utiles pour développer ses compétences et ses habiletés dans le but de devenir un acteur engagé au sein de la société québécoise.



ÉLÉONORE FORTIN-ROUSSEAU

Originaire de Montréal et charlevoisienne d'adoption, Éléonore s'est installée à Québec pour réaliser ses études à l'Université Laval. Elle y obtient un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales ainsi qu'une maîtrise en affaires publiques – communication et représentation des intérêts.

Son parcours personnel et professionnel est ponctué par ses implications multiples. Son intérêt marqué pour les relations internationales l'amène à participer au Sommet jeunesse du G7 en 2018 et, pendant trois années consécutives, à la National Model United Nations, la plus importante simulation diplomatique des Nations Unies, à titre de déléguée et de vice-présidente à la logistique et à la pédagogie.

Éléonore occupe plusieurs emplois qui lui permettent d'accroître et d'approfondir ses connaissances des institutions démocratiques. Au cours de sa maîtrise, elle est auxiliaire de recherche pour la Chaire de recherche sur l'administration publique à l'ère numérique. En parallèle, elle travaille à la Direction de la planification gouvernementale en sécurité civile du ministère de la Sécurité publique. Entre 2019 et 2022, elle acquiert une expérience variée au sein de l'Assemblée nationale du Québec en étant guide, page, puis agente d'information au cabinet de la présidence.

Grâce au stage de la Jean-Charles-Bonenfant, Éléonore a acquis davantage de connaissances sur les fonctions des parlementaires et enrichi sa connaissance des acteurs clés, parfois méconnus, du système politique.



ALEXANDRINE LAHAIE

Originaire de Québec, Alexandrine est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en droit de l'Université McGill. Son mémoire de maîtrise porte sur le droit à l'égalité, les discriminations intersectionnelles et les théories féministes. Elle a également suivi la formation de l'École du Barreau du Québec ainsi qu'un stage en litige au Procureur général du Québec.

Au fil de ses études, Alexandrine a été assistante de recherche notamment auprès de professeures et professeurs spécialisés dans les domaines du droit autochtone, du droit constitutionnel, des humanités juridiques et du droit à l'égalité. Son parcours a été marqué par l'obtention d'une mention sur la liste d'honneur de l'Université de Montréal pour son baccalauréat, par sa participation à un concours de plaidoirie pancanadien et par des bourses d'excellence et de recherche.

Animée par l'engagement communautaire, et ayant à cœur l'accès à la justice, Alexandrine a été bénévole auprès d'un organisme pour les femmes immigrantes et d'un centre de justice de proximité. Elle s'est également impliquée dans le comité féministe de sa faculté, une association étudiante et la section Administratif et constitutionnel et droits de la personne de la division Québec de l'Association du Barreau canadien.

Ses participations au Parlement jeunesse du Québec lui ont permis de développer son intérêt pour le parlementarisme et les débats de société. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a permis à Alexandrine de satisfaire son désir de mieux connaître les institutions démocratiques québécoises.



FLORENCE NADEAU

Florence est originaire de Lévis. Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un certificat en science politique de l'Université Laval.

Son intérêt pour la recherche l'a amenée à travailler comme étudiante en droit à la Cour d'appel du Québec. Elle a également été auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université Laval dans le cadre d'un projet sur le processus législatif. Préoccupée par l'accès à la justice, elle a été agente de recherche en droit pour L'A-Droit de Chaudière-Appalaches, un organisme de défense des droits en santé mentale.

Au fil de son parcours à l'Université Laval, Florence s'est impliquée dans la vie universitaire et s'est engagée dans divers organismes. Elle a notamment été membre du comité d'action sociale de l'Association des étudiants et des étudiantes en droit, ainsi que bénévole pour le Bureau d'information juridique et pour Étudiant(e)s pro bono du Canada. De plus, elle a remporté la coupe Denis-Lemieux, octroyée au meilleur duo de plaideurs dans le cadre d'un tribunal-école en droit administratif.

Pendant deux ans, alors qu'elle occupait le poste de page à l'Assemblée nationale du Québec, Florence a eu la chance d'étudier de nombreux aspects du parlementarisme. Cette expérience l'a amenée à produire un travail de recherche portant sur la reddition de comptes à l'Assemblée nationale et le rôle de la Commission de l'administration publique dans le régime d'imputabilité des sous-ministres québécois.

Florence a bénéficié du stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour approfondir ses connaissances sur la politique québécoise et sur le parlementarisme

STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Elles et ils échantent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les unités administratives de l'Assemblée nationale et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse. À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Les stagiaires sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les six personnes désignées par l'Assemblée nationale et représentant le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire à la langue française, Élections Québec, Lobbyisme Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Rencontre avec M. François Legault, premier ministre du Québec



Rencontre avec M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec



Rencontre avec M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, le programme jumelle en alternance les stagiaires avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Les stagiaires appuient ces personnes élues dans leur travail, en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, les stagiaires remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés et députées dans des rencontres, l'appui au travail des députés et députées en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches confiées aux stagiaires sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.



Cérémonie de fin des stages, avec M. Sylvain Lévesque, vice-président de l'Assemblée nationale, et certains parlementaires jumelés
Photographe : Martin Houde



Cérémonie de fin des stages, avec familles, amies et amis
Photographe : Martin Houde

Jumelages 2023-2024

STAGIAIRE	Jumelage 1 16 octobre au 8 décembre 2023	Jumelage 2 12 février au 7 juin 2024
Lucie Arbour	Catherine Blouin CAQ – Bonaventure	Madwa-Nika Cadet PLQ – Bourassa-Sauvé
Félix Bhérier-Magnan	Mathieu Lemay CAQ – Masson	Étienne Grandmont QS – Taschereau
Éléonore Fortin-Rousseau	Marilyne Picard CAQ – Soulanges	Monsef Derraji PLQ – Nelligan
Alexandrine Lahaie	Amélie Dionne CAQ – Rivière-du-Loup- Témiscouata	Alexandre Leduc QS – Hochelaga-Maisonneuve
Florence Nadeau	Stéphanie Lachance CAQ – Bellechasse	André Albert Morin PLQ – Acadie

Gouvernement : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec un député ou une députée du gouvernement (Coalition avenir Québec [CAQ]).

Oppositions : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec un député ou une députée de l'opposition et la répartition se fait selon la composition de la Chambre :
 - Opposition officielle (Parti libéral du Québec [PLQ]) : 3
 - 2^e groupe d'opposition (Québec solidaire [QS]) : 2
 - 3^e groupe d'opposition (Parti québécois [PQ]) : 0.

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est la raison pour laquelle l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement en début de stage. Cette expérience permet aux stagiaires de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet – avec une question de recherche et un budget prévisionnel – pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Du 28 février au 16 mars 2024, les stagiaires ont visité les Pays-Bas pour y étudier les mécanismes de participation publique et de consultation et y mener une étude comparative entre les pratiques néerlandaises et québécoises. La culture de consensus, l'utilisation de référendums dans le passé et le taux de participation aux élections sont quelques-uns des aspects qui ont motivé leur choix de destination.

De plus, le Programme de stages parlementaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario.



Mission exploratoire aux Pays-Bas



Accueil des stagiaires du Parlement du Canada à l'Assemblée nationale du Québec



Accueil des stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant à l'Assemblée législative de l'Ontario

Ces missions, organisées en collaboration avec leurs homologues des parlements de l'Ontario et d'Ottawa, ont permis aux stagiaires Bonenfant de rencontrer des intervenantes et intervenants issus de divers milieux et de développer une compréhension plus globale des enjeux qui rythment la vie politique ontarienne et fédérale.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale et d'agir à titre de personnes-ressources dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue au succès de la mission éducative de l'Assemblée nationale.



Participation des stagiaires au Forum étudiant 2024, avec M. Thomas Barré, représentant de l'Association des banquiers canadiens, et M. William Orhant, représentant de Québecor
Photographe : François Nadeau

TÉMOIGNAGES

Éléonore Fortin-Rousseau

« Le stage de la Fondation est une occasion unique d'acquérir une foule de compétences variées. C'est l'occasion de développer des amitiés durables, de faire des rencontres professionnelles marquantes, d'en apprendre davantage sur nos institutions démocratiques au sens plus large, et surtout, de participer activement à la vie politique de manière neutre, ce que très peu de gens ont l'occasion de faire! »

Florence Nadeau

« Ce stage est assurément une expérience unique autant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Il s'agit d'un accès privilégié aux coulisses de la scène politique qui nous permet de véritablement prendre conscience du fonctionnement et des rouages du parlementarisme québécois. »

Alexandrine Lahaie

« Le stage est tellement riche en apprentissages et en rencontres, il permet de vivre des choses qu'il est impossible de vivre autrement. Il permet d'explorer les coulisses de la politique, de manière neutre, et d'acquérir une compréhension approfondie et pratique du parlementarisme québécois dans une perspective comparative. »

Félix Bhérier-Magnan

« *Unique, formateur, enrichissant*, voilà trois mots qui décrivent mon stage parlementaire à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Il permet un accès privilégié à l'Assemblée nationale et à ses personnes désignées. Il nous offre la chance d'acquérir des connaissances que l'on n'obtient nulle part ailleurs. Surtout, il nous permet de tisser des liens avec une multitude de personnes, notamment entre les cinq stagiaires. Le stage est certainement un moment charnière dont je me souviendrai toute ma vie et il est sans aucun doute un vrai tremplin pour le début de ma carrière. »

Lucie Arbour

« Le stage de la Fondation est une aventure incomparable. Chaque jour est une occasion d'apprentissage. Le travail avec les député(e)s, les missions à l'étranger, la rédaction de l'essai ainsi que les diverses rencontres avec des personnalités publiques m'ont permis de développer mes compétences professionnelles. Je suis convaincue que cette expérience continuera d'influencer positivement mon parcours. »

ESSAIS

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel auquel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attiré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Les stagiaires profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail de chacune et chacun, dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent au comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commente et évalue leur travail. Les stagiaires peuvent apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est rendu disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Essais des stagiaires 2023-2024

LUCIE ARBOUR

LA DIPLOMATIE QUÉBÉCOISE ET LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Cet essai explore le rôle des efforts diplomatiques québécois dans le développement des exportations d'électricité vers le nord-est des États-Unis, en se concentrant sur les contrats d'approvisionnement signés avec le Massachusetts et l'État de New York. Il examine comment les délégations québécoises, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), et d'autres acteurs de l'État ont promu l'hydroélectricité québécoise dans un contexte exceptionnellement favorable à la réalisation de l'ambition de faire du Québec « la batterie verte du nord-est de l'Amérique ». Ce contexte se distingue avant tout par la convergence remarquable des intérêts du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et des États du Nord-Est américain, qui atteint son apogée de 2017 à 2021.

FÉLIX BHÉRER-MAGNAN

UNE INCURSION DANS L'UNIVERS DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES AU QUÉBEC : COMMENT LE PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE PERMET-IL DE PRENDRE EN COMPTE LES PRÉOCCUPATIONS DES GROUPES?

En misant principalement sur des entrevues semi-dirigées, cet essai se penche spécifiquement sur les consultations prébudgétaires au Québec. Plus précisément, il traite de la considération des préoccupations des groupes de la société civile dans le processus de consultations prébudgétaires du gouvernement. Il se veut instructif et surtout accessible en offrant le point de vue du ministre des Finances actuel, d'anciens ministres des Finances, et d'acteurs des milieux communautaire, économique et universitaire, parce que les perceptions quant au processus varient nécessairement selon la position occupée et les attentes de part et d'autre.

ÉLÉONORE FORTIN-ROUSSEAU

TRANSPARENCE ET INFLUENCE : L'ASSUJETTISSEMENT DES OBNL QUÉBÉCOIS À LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME

La question explorée dans cet essai est la suivante : serait-il bénéfique de soumettre tous les OBNL – peu importe leur champ d'activité – aux règles régissant les activités de lobbyisme? Des questions fondamentales pour notre démocratie sont au cœur de ce débat. Cet essai vise donc à explorer les différents arguments en faveur et en défaveur de l'assujettissement de l'ensemble des OBNL à la Loi encadrant les activités de lobbyisme. Il sera surtout question de l'inscription au registre, qui constitue la principale obligation de la Loi.

ALEXANDRINE LAHAIE

LA CONSIDÉRATION DES DROITS FONDAMENTAUX DANS L'ÉLABORATION DES LOIS AU QUÉBEC : LE RÔLE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

L'avènement des chartes, consacrant les droits et libertés de la personne, a transformé le parlementarisme québécois en instaurant un contrôle judiciaire des lois fondé sur les droits fondamentaux. Cet essai s'ancre dans la prémisse que la responsabilité à l'égard des chartes ne devrait pas être exclusive aux tribunaux, mais devrait être partagée avec le Parlement. Ainsi, nous nous pencherons sur les mécanismes de contrôle de conformité aux droits fondamentaux *a priori* de l'adoption des lois au Québec, qui existent en plus du contrôle *a posteriori*. Nous explorerons d'abord les mécanismes aux niveaux exécutif et parlementaire ainsi que leur contribution à la considération des droits fondamentaux dans l'élaboration des lois. Ensuite, nous analyserons le rôle de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de faire des recommandations sur la conformité des projets de loi avec la *Charte des droits et libertés de la personne*, pour exposer son influence tant sur les projets de loi que sur les délibérations parlementaires. Pour ce faire, quatre projets de loi où la Commission est intervenue en 2023 seront étudiés. En somme, par un survol des mécanismes contrôlant la conformité des projets de loi aux droits des chartes et de leur efficacité, nous tenterons de mettre en lumière comment le Parlement du Québec prend en charge sa responsabilité de mettre en œuvre les droits fondamentaux.

FLORENCE NADEAU

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE POUR LES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : L'ENJEU DU CONGÉ PARENTAL

Depuis 2022, le *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale* prévoit que le congé parental n'est pas un manquement à l'obligation d'assiduité des parlementaires. Ce dernier peut être défini comme une période, sans limite prédéterminée, durant laquelle une personne peut être excusée de se présenter physiquement au Parlement, sans réduction de son indemnité, en raison d'une naissance ou d'une adoption. À ce moment, certaines responsabilités peuvent être déléguées et d'autres doivent encore être assumées par l'élu-e. Cet essai vise donc à répondre à la question suivante : quelles sont les limites du cadre actuel du congé parental et comment celui-ci pourrait-il être réformé pour améliorer la conciliation travail-famille? Cet essai présente les enjeux que sont la pression ressentie par les élu-es, la réalité des déplacements pour siéger au Parlement et l'ambiguïté quant aux règles régissant la présence des enfants à l'Assemblée nationale.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

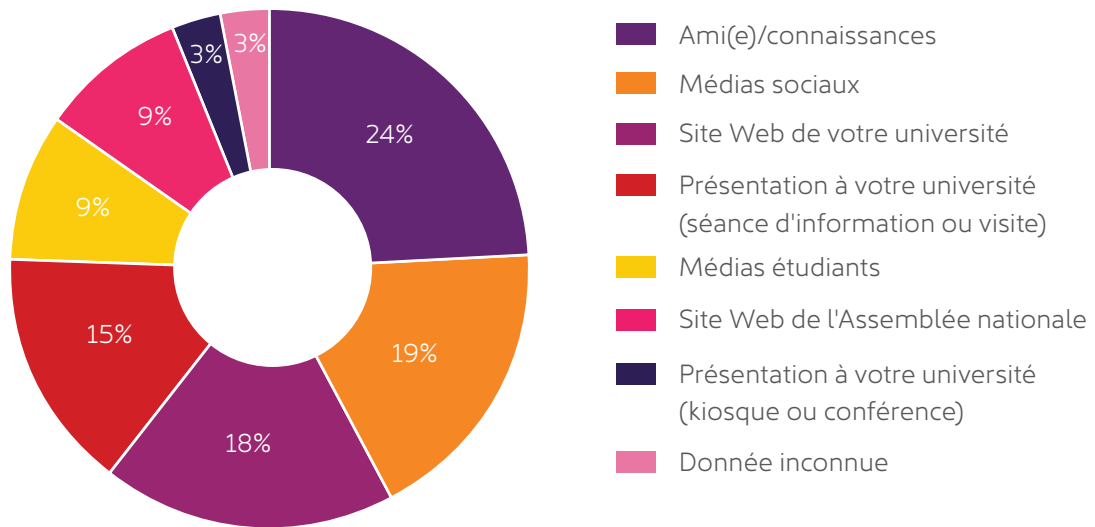
PROMOTION DES STAGES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), l'envoi de courriels ciblés dans les universités, la promotion sur le Web et les médias sociaux, et la tenue de séances d'information virtuelles pour les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats du 15 novembre 2023 au 15 février 2024, il appert que les canaux utilisés pour obtenir de l'information à l'égard du Programme de stages parlementaires se diversifient et qu'il est plus que jamais important de varier les stratégies de communication pour joindre la population.

À la question « Comment avez-vous entendu parler du Programme de stages de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-après.

SOURCES D'INFORMATION PRIVILÉGIÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS

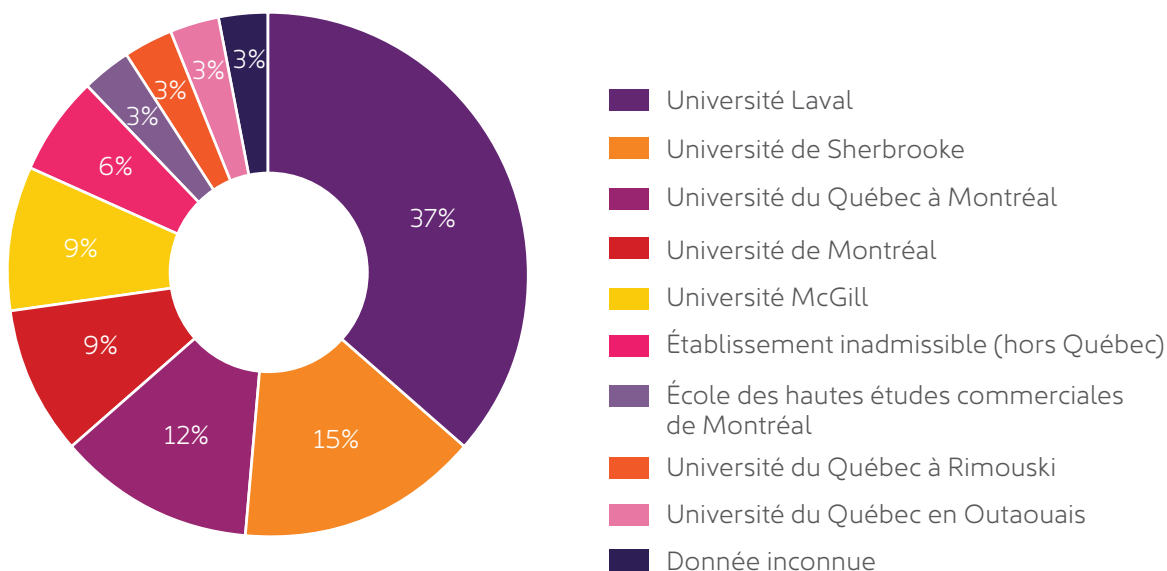


Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2023 et le 15 février 2024.

PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

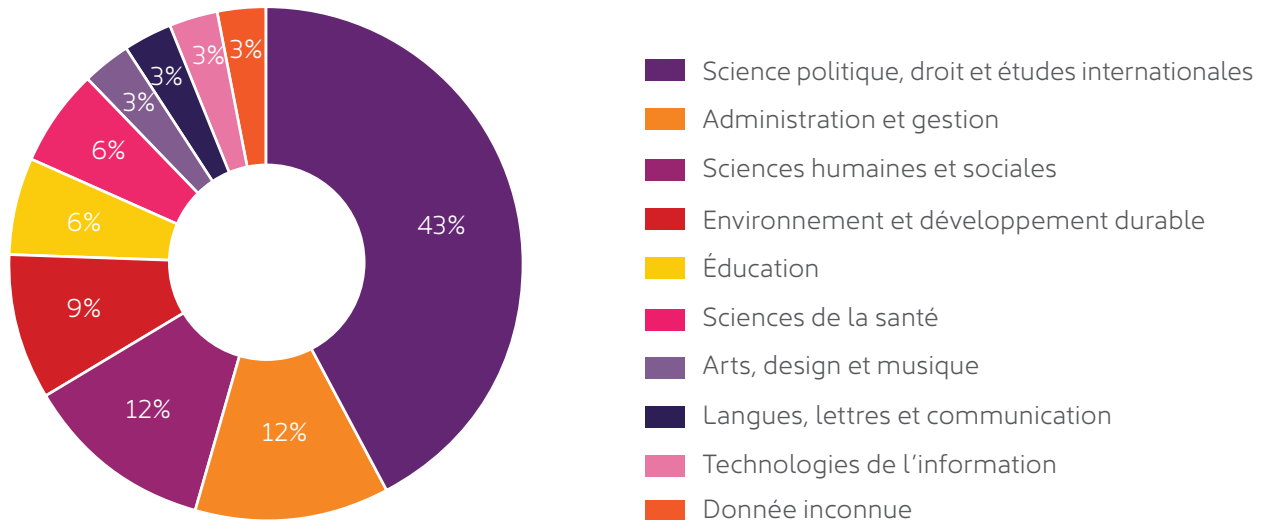
Les candidats et candidates proviennent de huit établissements universitaires québécois différents. La plus grande partie provient de l'Université Laval (36,40 %), de l'Université de Sherbrooke (15,20 %) et de l'Université du Québec à Montréal (12,10 %). Les domaines d'études les plus populaires sont science politique, droit et études internationales. Les tableaux ci-après identifient tous les établissements universitaires et tous les domaines représentés dans les candidatures.

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2023 et le 15 février 2024

DOMAINE D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2023 et le 15 février 2024.

SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

Les candidats et candidates devaient télécharger et remplir le formulaire disponible dans la section [Programme de stages | Mise en candidature](#) du site Web de la Fondation. Les relevés de notes pertinents, ainsi que deux lettres de recommandation, devaient être envoyés par courriel pour compléter leur dossier.

La Fondation a reçu 33 dossiers de candidature pour l'année 2024-2025, comparativement à 17 en 2023-2024. De ces nombres, 27 dossiers (82 %) étaient complets cette année, comparativement à 15 (88 %) l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, 13 candidates et candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des 13 personnes rencontrées, 5 ont été choisies et ont accepté la bourse avec enthousiasme.

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Créé en 2015 par Élections Québec et l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi : ta démocratie à l'école! vise à favoriser, valoriser et encadrer la participation des élèves de niveau primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement scolaire. Ce programme inclut notamment une offre de formation, du matériel pédagogique et un service-conseil personnalisé pour épauler les conseils d'élèves, leurs responsables et, plus largement, les directions et les équipes-écoles du Québec.

Le programme se base sur trois orientations :

- Contribuer à l'amélioration de la culture démocratique des écoles.
- Favoriser le partage de bonnes pratiques entre les conseils d'élèves des écoles membres.
- Joindre le plus grand nombre d'écoles et d'élèves.

En 2023-2024, le programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! a enregistré un nombre record d'adhésions avec 296 écoles membres.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- 296 écoles réparties dans toutes les régions administratives sont inscrites au programme.
- Dans l'ensemble du Québec, cela représente 3 972 jeunes membres de conseils d'élèves.
- 80 écoles ont adhéré pour la première fois.
- 128 écoles et organismes ont reçu de la formation.
- 34 jeunes du 2^e cycle du secondaire, provenant de 19 écoles, ont participé à l'atelier *Prends TA place au conseil d'établissement*, offert en ligne.
- 1 370 personnes ont répondu aux questionnaires d'appréciation à la suite d'une séance de formation. Les résultats indiquent un taux de satisfaction global de 85,57 %. La variété des activités proposées, le format participatif et interactif de la formation et le travail d'équipe sont des éléments appréciés par les élèves. Les personnes responsables ont, quant à elles, souligné comme points forts le dynamisme des activités, la pertinence du contenu et le fait que la formation s'adapte facilement à la réalité de leur milieu.

PRIX VOX POPULI

Ces prix récompensent et reconnaissent **l'engagement et la culture démocratique** de conseils qui font une différence dans leur milieu grâce à des réalisations inspirantes. En prenant des décisions par et pour les jeunes de leur école, les membres de ces conseils contribuent à la promotion des valeurs et des pratiques démocratiques.



Pour l'édition 2024, ce sont 36 écoles qui ont soumis un dossier de candidature (23 candidatures de niveau primaire et 13 de niveau secondaire). Un jury a procédé à l'évaluation des candidatures pour déterminer les 10 écoles lauréates (5 au primaire et 5 au secondaire). Elles reçoivent chacune une bourse de 1 000 \$ offerte par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Une remise des prix virtuelle a été organisée avec chaque conseil lauréat. Durant la remise ont été présentées les capsules vidéo de félicitations enregistrées par le directeur général des élections et le vice-président de la Fondation. Des communiqués de presse régionaux (Élections Québec) et un communiqué national (Assemblée nationale) ont diffusé le nom des écoles lauréates.

ÉCOLES DES CONSEILS D'ÉLÈVES LAURÉATS D'UN PRIX VOX POPULI 2024

Conseils d'élèves lauréats, écoles primaires :

- École Paul-De Maricourt, centre de services scolaire (CSS) Marie-Victorin, Longueuil
- École internationale des Apprenants, école privée, Saint-Laurent (Montréal)
- École Marie-Assomption, CSS du Lac-Témiscamingue, Saint-Bruno-de-Guigues
- École Piché-Dufrost, CSS des Grandes-Seigneuries, Saint-Constant
- École du Boisé, CSS du Fer, Sept-Îles

Conseils d'élèves lauréats, écoles secondaires :

- École secondaire De Rochebelle, CSS des Découvreurs, Québec
- École secondaire Pierre-de-Lestage, CSS des Samares, Berthierville
- Académie Sainte-Thérèse, école privée, Sainte-Thérèse
- École secondaire de la Nouvelle-Ère, CSS des Portages-de-l'Outaouais, Gatineau
- École Saint-Georges, CSS Marguerite-Bourgeoys, Senneville

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale. Au total, une somme de **31 700 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Les bourses offertes lors de ces activités ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Parlement écolier, remise de bourses par M. Sylvain Lévesque, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec
Photographe : Martin Houde



Parlement des jeunes, remise de bourses par M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Photographe : Tania Lemieux

ACTIVITÉ	MONTANT
FORUM ÉTUDIANT (janvier 2024) Simulation parlementaire organisée pour les étudiantes et étudiants du collégial	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (avril 2024) Simulation parlementaire destinée aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire	700 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (mai 2024) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire	400 \$
BOURSES DE LA DÉMOCRATIE (juin 2024) Activité grand public qui reconnaît l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire	11 000 \$
VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! (mai 2024) Programme développé pour les conseils d'élèves dans les écoles primaires et secondaires du Québec	10 000 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (mai 2024) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury	20 000 \$
	42 700 \$

PRIX DU LIVRE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux diplômées et diplômés universitaires de 2^e et 3^e cycle qui ont écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. La Fondation contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.



La 22^e édition des Prix du livre politique a primé sept personnes, dont quatre ont reçu des prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. C'est au cours d'une cérémonie présidée par M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale, que les bourses ont été décernées aux personnes finalistes et lauréates.

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT 2024

Catégorie Thèse de doctorat

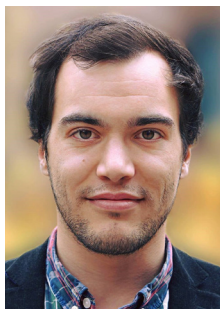


Lauréat — Une bourse de 4 000 \$

Xavier Boileau

Multiculturalisme, impérialisme et culture : repenser les implications de la diversité culturelle

Université de Montréal



Finaliste — Une bourse de 1 500 \$

Jérémy Elmerich

Des imaginaires rivaux. Nationalismes britanniques et écossais, canadiens et québécois

Université du Québec à Montréal et Université Polytechnique
Hauts-de-France

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréate — Une bourse de 3 000 \$

Delphine Gauthier-Boiteau

« Si la mère aspire à reprendre pleinement la responsabilité de l'enfant, elle doit se concentrer sur sa réhabilitation, prendre soin de sa santé mentale et devenir stable » : du contrôle thérapeutique des mères judiciairisées à la chambre de la jeunesse

Université du Québec à Montréal



Finaliste — Une bourse de 1 000 \$

Emmy Bois

L'évolution d'une pratique de gestion seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent : les papiers terriers, 1632-1854

Université Laval

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et de citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes et les enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives aussi bien entre ses murs que dans les écoles. Les frais d'inscription demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.



En 2023-2024, ce sont

**plus de 4 500 jeunes, accompagnatrices
et accompagnateurs,
citoyennes et citoyens**

qui ont participé à des activités éducatives ou qui ont bénéficié
d'une formation sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale
ou d'un conseil d'élèves.

BOURSES DE LA DÉMOCRATIE



Fruit d'une collaboration entre la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, les Bourses de la démocratie reconnaissent l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire. Chaque année, 20 bourses d'une valeur de 1 000 \$ sont remises à autant de personnes qui, par un travail ou un projet de recherche, promeuvent et soutiennent la démocratie québécoise ou la connaissance de ses institutions parlementaires.

La première édition en bref :

- 17 candidatures admissibles
- 11 travaux récompensés dont 3 réalisés par plus d'une personne
- Annonce du nom des personnes gagnantes par vidéo

La première édition des Bourses de la démocratie propulsées par Desjardins a récompensé 14 personnes, pour un total de 11 000 \$.

LAURÉATES ET LAURÉATS 2024

AUTEUR OU AUTEURE	Titre du travail	Université
Kathya Bérubé-Panneton	<i>L'éducation relative à l'environnement dans un contexte de désinformation médiatique</i>	Université du Québec à Montréal
Rose Bolduc	<i>Gouvernement représentatif et démocratie. Analyse des conditions de possibilité du gouvernement représentatif</i>	Université Laval
Lé Bonneau	<i>Les municipalités : au premier rang de la transition écologique?</i>	Université de Sherbrooke
Sara Grégoire	<i>Mobilisations citoyennes en environnement à l'Assemblée nationale : cas de GNL Québec</i>	Université Laval
Simon Laplante	<i>La montée du populisme de droite au Canada depuis la COVID-19</i>	Université du Québec à Montréal
Juliette Nadeau-Besse	<i>La recherche de l'indépendance journalistique en contexte parlementaire</i>	Université Laval
Chloé Roy	<i>Les effets de l'âge et du niveau d'éducation sur la participation électorale québécoise</i>	Université Laval
Marcus Winckelmans	<i>Groupes parlementaires à l'Assemblée nationale : pistes de réflexion pour une meilleure reconnaissance</i>	Université Laval
Gabriel Côté Alexandre Ménard	<i>Portrait général de la participation électorale chez les jeunes du Québec</i>	Université de Sherbrooke
Sami Kedissa Fakhreddine Riahi	<i>Au-delà des urnes : comprendre et encourager la participation électorale des jeunes Québécois</i>	Université de Sherbrooke
Jacqueline Sirois Dalia Tarchila	<i>Quebec English School Boards Association, Lester B. Pearson School Board et Adam Gordon</i>	Université McGill

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée "Fondation", ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le vice-président de la Fondation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Lévesque', written in a cursive style.

Sylvain Lévesque
Québec, le 5 novembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024, et l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

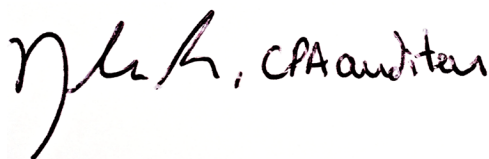
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Québec, le 5 novembre 2024

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

	2024	2023
PRODUITS		
Contributions	197 783 \$	178 382 \$
Activités pédagogiques	50 550	47 380
Revenu d'intérêts	18 066	14 661
Dons	6 329	2 225
Autres revenus	217	455
	272 945	243 103
CHARGES (note 8)		
Bourses	162 700	144 012
Frais de déplacement	26 979	45 433
Frais de promotion	269	4 054
Frais d'accueil	2 471	4 182
Fournitures	-	2 522
Télécommunications	-	254
Assurances	1 780	1 559
Frais de gestion	2 674	1 539
Frais pédagogiques	-	194
Autres dépenses	-	500
	196 873	204 249
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	76 072	38 854
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	663 677	624 823
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	739 749 \$	663 677 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2024

	2024		2023
ACTIF			
À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	387 602	\$	327 101 \$
Créances (note 3)	788		1 791
Contributions à recevoir encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	181 021		177 000
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	198 206		12 343
Charges payées d'avance	1 084		1 041
	768 701		519 276
À LONG TERME			
Contributions à recevoir (note 4)	7 500		27 500
Placements (note 5)	170 549		343 182
Immobilisations corporelles (note 6)	-		-
	178 049		370 682
	946 750		889 958
PASSIF			
À COURT TERME			
Charges à payer	6 701		906
Produits reportés	10 300		11 375
Apports reportés (note 7)	170 000		174 000
	187 001		186 281
À LONG TERME			
Apports reportés (note 7)	20 000		40 000
ACTIF NET			
	739 749		663 677
	946 750	\$	889 958 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sylvain Lévesque
 Vice-président de la Fondation

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	76 072 \$	38 854 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(13 230)	(11 127)
Virement des produits reportés	(11 375)	(11 230)
Virement des apports reportés (note 7)	(174 000)	(156 000)
	<u>(122 533)</u>	<u>(139 503)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>183 034</u>	<u>199 308</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	60 501	59 805
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	60 501	59 805
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>327 101</u>	<u>267 296</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	<u>387 602 \$</u>	<u>327 101 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean- Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de comptabilité de CPA Canada*.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation), les contributions à recevoir (excluant la contribution de l'Assemblée nationale du Québec) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats et de l'actif net.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORT

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTENARIAT

Avant le présent exercice, la Fondation participait à un partenariat dont les activités d'un programme étaient contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes. En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en oeuvre du programme étaient partagés entre les parties. À cet effet, la Fondation comptabilisait sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

3. CRÉANCES

Les créances se détaillent comme suit :

	2024	2023
Débiteur - Élections Québec	- \$	276 \$
Taxes à la consommation	788	1 515
	<u>788 \$</u>	<u>1 791 \$</u>

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2024	2023
Contribution du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)*	57 500 \$	50 000 \$
Contribution de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)	100 000	100 000
Contribution de la Bibliothèque de l'ANQ	10 500	10 500
Contribution Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)	-	4 000
Contribution de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics**	20 000	40 000
Autres contributions (Don)***	521	-
	188 521	204 500
Portion des contributions encaissable au cours du prochain exercice	181 021	177 000
	7 500 \$	27 500 \$

* La contribution du SAJ est destinée à appuyer le projet de stages pratiques à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Elle a été reconduite pour une année de plus, soit pour l'exercice 2024-2025. Les versements de la contribution reconduite varient de montants de 5 000 \$ à 25 000 \$ pour une somme totale de 50 000 \$ pour cet exercice et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2025.

** La contribution de la caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics est destinée à appuyer le programme de bourses universitaires pour une période de 3 ans. Les versements de la contribution sont de 20 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

*** Dans le cadre de la campagne annuelle 2023-2024 "Ensemble pour notre démocratie" des donateurs ont accordé des dons à la Fondation afin de l'appuyer dans sa mission. Un total de 521 \$ reste à recevoir.

Des contributions à recevoir du SAJ et de l'ANQ de 50 000 \$ et 100 000 \$ ont été constatées en contrepartie des apports reportés et de ce fait, elles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024

5. PLACEMENTS

Les placements se détaillent comme suit :

	2024	2023
Obligations d'épargne, 4,75 % (30 juin 2023 : 4 %), échéant le 1 ^{er} juin 2025	59 932 \$	57 181 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 4,45 %, échéant du 21 avril 2025 au 24 avril 2034 (30 juin 2023 : 1,80 % à 4,45 %, échéant du 22 avril 2024 au 25 avril 2033)	123 954	120 588
Obligations à taux progressif, 3,35 % à 4,70 % (30 juin 2023 : 2,90 % à 4,70 %), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	184 869	177 756
	<u>368 755</u>	<u>355 525</u>
Portions échéantes au cours du prochain exercice	198 206	12 343
	<u>170 549 \$</u>	<u>343 182 \$</u>

Au cours de l'exercice, une obligation d'un montant de 12 602 \$ (2023 : 12 091 \$) est venue à échéance et a été réinvestie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2024	2023
ÉQUIPEMENT		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024**

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice ou à recevoir et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivantes :

	2024		2023	
Solde au début	214 000	\$	210 000	\$
Attributions de l'exercice	150 000		160 000	
Virements des apports reportés	(174 000)		(156 000)	
Solde à la fin	190 000		214 000	
Portion des apports reportés attribuable au prochain exercice	170 000		174 000	
	20 000	\$	40 000	\$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2024		2023	
Secrétariat à la jeunesse (note 4)	50 000	\$	50 000	\$
Assemblée nationale du Québec (note 4)	100 000		100 000	
Caisse de dépôt et placement du Québec	-		4 000	
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics (note 4)	40 000		60 000	
	190 000	\$	214 000	\$

8. CHARGES

L'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves signée depuis juin 2015 entre Élections Québec et l'Assemblée nationale a pris fin en septembre 2023. En vertu de cette entente, la Fondation s'était engagée à participer financièrement aux obligations qui incombait à l'Assemblée nationale. Cette participation financière était déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale. Depuis septembre 2023, la participation financière de la Fondation se limite à la remise d'un montant de 10 000 \$ pour les prix Vox populi. Ce montant est versé directement par la Fondation, sous forme de bourses, aux écoles lauréates des prix Vox populi.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

Les charges liées au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2024	2023
CHARGES		
Frais de déplacement	- \$	11 812 \$
Fournitures	-	2 522
Frais de promotion	-	3 861
Bourses	10 000	3 562
	<u>10 000 \$</u>	<u>21 757 \$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024**

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2024		2023	
Encaisse	217 606	\$	161 942	\$
Épargne placement, 3 % (30 juin 2023 : 2,5 %)	169 996		165 159	
	387 602	\$	327 101	\$

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2024		2023	
Créances	1 003	\$	2 585	\$
Contributions à recevoir	165 979		170 600	
Charges payées d'avance	(43)		118	
Charges à payer	5 795		(5 370)	
Produits reportés	10 300		11 375	
Apports reportés	-		20 000	
	183 034	\$	199 308	\$

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2024, des revenus de 8 783 \$ ont été reçus (8 382 \$ en 2023).

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024

12. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne Placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement, tandis que le risque de crédit lié aux contributions à recevoir est minime du fait qu'elles proviennent majoritairement d'entités gouvernementales. Pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023, aucune créance, ni contribution n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2024**

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 850 \$ (30 juin 2023 : 826 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2024



Papier fabriqué au Québec



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 



Desjardins

Caisse de l'Administration
et des Services publics

QUÉBECOR


 **élections
Québec**

 **CDPQ**

b ASSOCIATION
DES BANQUIERS
CANADIENS

lojia Les Offices Jeunesse
internationaux du Québec

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70893

fondationbonenfant.qc.ca